



## NOUVELLES MODALITES D'ENGAGEMENT

**Pour la saison 2020-2021, toutes les équipes seront PRE ENGAGEES sur Footclubs.** Les clubs devront confirmer leur choix par un accord ou un refus (case à cocher sur Footclubs). **Vous ne recevrez plus de formulaire papier.**

Les montées et descentes seront effectuées par Foot2000 avant l'ouverture des pré-engagements et avec les éléments disponibles du moment et sous réserve de toute procédure en cours et à venir.

Vous aurez la possibilité d'engager de nouvelles équipes en plus des pré-engagements proposés.

Vous devrez préciser :

- 1- **Le Terrain** où se déroulera la rencontre (si plusieurs terrains, vous devrez affecter le terrain à l'équipe et/ou la catégorie).
- 2- **Les Désidératas devront être précisés lors des pré-engagements sur Footclubs**
  - Alternance/Jumelage avec une autre équipe ou club
  - Les dates où vous voulez jouer à domicile ou à l'extérieur (justifier par mail)

**Retrouvez l'aide jointe au courrier.**

Vous pouvez vous engager **à compter du 15 juin et ce jusqu'au 10 juillet (jusqu'au 21 août pour le championnat Départemental 4 et le Critérium Féminin). La date limite d'engagement pour le Critérium Vétérans et Coupe Vétérans est fixée au 20 juillet (formulaire).** Au-delà de ces dates, aucun engagement ne sera possible sur Footclubs, il faudra alors faire une demande écrite.

### **MODALITES FINANCIERES**

Conformément aux règlements en vigueur, l'engagement de vos équipes ne sera effectif qu'au règlement total du dernier relevé de compte arrêté au 15 juin 2020.

### **RENSEIGNEMENTS CLUBS**

Comme pour les engagements, la fiche club est supprimée. Nous vous demandons, via Footclubs, de rentrer toutes modifications de coordonnées du Président, et/ou Correspondant et/ou Trésorier de votre club. (Adresse postale, N° Téléphone (**espace entre chaque chiffre**) et **adresse mail officiel du club**).